



ATHLETIC CLUB DE BOULOGNE-BILLANCOURT

10 rue de Liot - 92100 Boulogne - Billancourt
Tél: 01 41 10 25 30 – Fax: 01 4110 85 59
web: www.acbb.asso.fr mél: club@acbb.asso.fr

Boulogne Billancourt le 12 octobre 2020

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER GENERAL SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020.

Nous allons soumettre à votre approbation les comptes annuels du dit exercice et restons à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et renseignements complémentaires qui pourraient vous apparaître opportunes.

1. SITUATION ET ACTIVITE DU DERNIER EXERCICE CLOS

Les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent. L'exercice 2019/2020, présente les caractéristiques suivantes :

- Un résultat bénéficiaire à 911.464,36 €
- ce résultat provenant de la synthèse entre :
 - o 2 sections à solde négatif représentent - 206.475,79 € de déficit
 - o 34 sections à solde positif représentent + 1.117.940,15€ de résultat

L'activité de l'association au cours de l'exercice appelle les commentaires suivants :

- Diminution des charges structurelles de l'association de 14,89%,
- Diminution des produits d'exploitation de 3,16%,
- Augmentation du fond de roulement qui représente environ 85 jours de charge d'exploitation contre 17 jours l'an passé,
- Augmentation des subventions de fonctionnement,
- Diminution de la masse salariale de 10,58 %,

Une provision pour indemnités de fin de carrière a été comptabilisée pour la première fois au cours de l'exercice écoulé. Cette provision a été intégralement imputée sur le résultat de l'exercice pour un montant de 278.659,46 €.

2. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Le résultat d'exploitation est largement bénéficiaire et a été largement impacté par l'épidémie du coronavirus, le résultat global est limité à environ 11% du budget de notre association.

En ce qui concerne trois sections particulièrement :

- le Football : la situation préoccupante des années antérieures à subi un redressement grâce à la mise sous tutelle de cette section qui a vu la situation se redresser afin de revenir à une position bénéficiaire, et nous avons prévu de maintenir ces dispositions en l'état dans un premier temps,
- Le Poney et l'équitation : le Comité Directeur a décidé d'augmenter les subventions de ces 2 sections afin d'assurer un équilibre budgétaire conforme à l'activité. Celle-ci est prévue pour être mutualisée lorsque le regroupement des activités pourra être réalisé dans un lieu commun lors de la construction d'un nouveau centre équestre,

La responsabilisation des sections, au travers la gestion décentralisée des trésoreries, a incité les sections à une gestion plus prudente. Le fait d'informer nos sections que les reports à nouveau qui ont été constitués à partir de la saison 2019/2020 seront conservés a permis pour chaque section de se constituer une réserve exceptionnelle et une seconde dont le Comité Directeur a voté l'objectif à 10% du budget de chaque section au bout de 3 ans.

3. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos au 30 juin 2019 soit + 911.464,36€ au fond associatif, ce qui porterait ce dernier à + 1.410.122,24 €.

Cyrille VERRIER
Trésorier Général

